



FICHE DE POSTE

ENCADRANT DES ATELIERS (ÉLECTRIQUE - CVC – SECOND ŒUVRE – ESPACES VERTS) – RÉFÉRENT INSTALLATIONS ET MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS THERMIQUES

Classification :P1
N° 2023-153

Page 1/3

Informations Générales

Intitulé du poste : Responsable de la maintenance tous corps d'état (TCE)

Responsable Hiérarchique : Directeur des Finances du Numérique et des Ressources matérielles

Responsable Fonctionnel : Ingénieur en chef des travaux

Lieu de travail : Direction des Finances du Numérique et des Ressources matérielles – Service TRAVAUX
Bâtiment Services Techniques du CHCP (interventions sur les sites intra et extra muros du CHCP)

Références réglementaires et/ou institutionnelles

- VU le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L 332-15 à L 332-17, L 352 à L 352-4, L 352-6

Missions et activités du poste

Mission générale du poste :

- **Référent technique pour les ateliers dans le domaine de l'énergie et de la thermie :**
 - Assure le suivi des réseaux, fluides, installations, équipements et matériels.
- **Responsable des ateliers techniques :** management et encadrement d'une équipe d'environ 25 agents répartis en 4 ateliers (génie électrique, génie climatique, second œuvre et espace verts) disposant chacun d'un encadrant.

Activités principales :

Gestion de la maintenance

- Planification et suivi de missions de Techniciens Hospitaliers au travers du plan de maintenance préventive, comportant notamment le contrôle de la bonne exécution des travaux confiés à un groupe d'ouvriers placé sous leur autorité ou à des entreprises extérieures. Contrôle et « reporting » auprès de l'ingénieur en chef à travers le logiciel GAM.
- Planification et suivi de missions de Techniciens Hospitaliers au travers de la maintenance corrective
- Aide à la définition des orientations techniques du plan de maintenance
- Répartition et allocation des ressources entre les différents secteurs techniques
- Veille à la qualité du service rendu, au quotidien, au respect des délais, à l'efficacité et à l'optimisation des coûts de réalisation.
- Participe à la rédaction de protocoles et de procédures de maintenance
- Veille technologique sur les installations et les bâtiments
- Conseil technique auprès des utilisateurs et des services de l'établissement
- Participe au déploiement du système d'informations décisionnelles (logiciel BOGI, GAM...)



FICHE DE POSTE

ENCADRANT DES ATELIERS (ÉLECTRIQUE - CVC – SECOND ŒUVRE – ESPACES VERTS) – RÉFÉRENT INSTALLATIONS ET MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS THERMIQUES

Classification :P1
N° 2023-153

Page 2/3

- **Suivi des travaux de maintenance et d'entretien**

- Suivi de la réalisation des travaux inscrits au plan d'investissement annuel et suivi de la résolution des problèmes spécifiques dans les domaines techniques et particulièrement sur la thermique.
- Assure la validation des factures sur l'outil DEMATIC pour l'ensemble du service.
- Assure l'administration et la gestion du logiciel BOGI outil de gestion et de suivi des opérations de travaux réalisées par les prestataires extérieurs.

- **Encadrement du personnel**

- Propose une organisation des activités en fonction des besoins de l'établissement
- Développe les tableaux de bord des activités
- Contrôle des habilitations des personnels et des conditions de sécurité pour les interventions
- Assurer les formations réglementaires des agents
- Gestion du temps de travail du personnel des ateliers et la traçabilité dans la GTT (outil informatique de gestion du temps de travail).

- **Référent Energie et Thermie**

- Propose à la Direction RMAF tout projet et action visant à l'amélioration des installations de génie climatique de l'établissement.
- Pilote et contrôle les opérations de maintenance des installations techniques CVC par le prestataire extérieur.
- Dans le cadre la démarche ISO 50001 liée à la Maîtrise des énergies, coordonne les acteurs et pilote les actions sous la responsabilité de l'ingénieur en chef.

Caractéristiques de maîtrise du poste

Diplôme et/ou qualification : Diplôme BAC ou BAC +2 thermique climatique

Connaissances :

- Connaissances techniques générales en bâtiment TCE
- Connaissances générales de la réglementation liée aux travaux des bâtiments
- Connaissances détaillées en management
- Connaissances détaillées en planification et supervisions des opérations de maintenance
- Connaissances détaillées des installations, matériels et équipements thermiques

Connaissances du recueil des consignes de sécurité et en particulier :

- Des risques chimiques, bactériologiques (port du masque, des gants, port de lunettes, respect des protocoles de travail)
- Des risques de chute (travail en hauteur, port de chaussures de sécurité)
- Des risques de coupures (port de gants)
- Des risques d'incendie en cas d'explosion due aux tronçonnages
- Des risques liés à la manutention d'objets lourds (TMS)
- Des risques d'inhalation de poussière et de brûlures par points chauds (port des gants, respect des procédures de travail et des protections individuelles)
- Des risques liés à l'inhalation de matériaux (port de masque, des gants)
- Des risques liés à l'électricité (habitation) (tapis isolant, perche, chaussures de sécurité, etc)



FICHE DE POSTE

ENCADRANT DES ATELIERS (ÉLECTRIQUE - CVC – SECOND ŒUVRE – ESPACES VERTS) – RÉFÉRENT INSTALLATIONS ET MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS THERMIQUES

Classification :P1
N° 2023-153

Page 3/3

Savoir être :

- Rigueur et sens de l'organisation, disponibilité, fiabilité.
- Capacité à mobiliser les énergies

Savoir faire :

- Capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse (notes, rapports)
- Élaboration de tableaux de bord et d'outils de gestion et capacité à les communiquer
- Respect des échéances
- Choisir les solutions de maintenance les plus efficaces
- Organiser et répartir le travail en fonction des compétences de ses collaborateurs
- Animer, mobiliser et entraîner une équipe
- Évaluer la charge de travail
- Présenter et argumenter sur une action, un projet auprès d'un groupe de professionnels
- Utiliser les outils bureautiques

Spécificités :

- Permis de conduire (permis B)
- Encadrement des stagiaires et apprentis

Relations

Relations internes : Autres Directions fonctionnelles ;
Services Cliniques.

Relations externes : Entreprises,
Bureaux d'études,
Bureaux de contrôle,
Fournisseurs, ...

Spécificités du poste et conditions de recrutement

Protocole RTT en vigueur dans l'établissement. Décompte au forfait jours.
Expérience en responsabilités d'au minimum 5 ans indispensable
Poste à temps plein, à pourvoir dans les meilleurs délais
Recrutement par voie de mutation, CDI ou CDD.
Grade de Technicien Supérieur Hospitalier

EPI : Nous rappelons que l'utilisation de produits ou matériels dangereux ou exposition à des matières biologiques, impliquent l'obligation du port des Equipements de Protection Individuelle et qu'il est de la responsabilité du professionnel de se protéger.